

# Commune Le Freney d'Oisans

## 54 Place de la Mairie 38142 Le Freney d'Oisans

### ARRETE N° 2024-31

#### Arrêté de réglementation de la circulation sur le chemin reliant « Sous la Broue » au hameau de la Grange à l'occasion des travaux de réfection d'un mur de soutènement par la société STGM

Le Maire de la commune de Le Freney d'Oisans

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6.1 ;

**Vu** le Code de la route L411-1 à L411-7

**Vu** la demande de l'entreprise STGM, domiciliée à la Grange en date du 30 septembre 2024 qui réalise des travaux de réfection d'un mur de soutènement reliant les hameaux de Sous la Broue à la Grange 38142 Le Freney d'Oisans

**Considérant** que pour garantir la sécurité des biens et des personnes, il y a lieu de réglementer la circulation sur le chemin

#### ARRÊTÉ :

##### Article 1

La circulation sera temporairement réglementée du 01 octobre au 31 octobre 2024 sur le chemin reliant Sous la Broue à La Grange.

Le chemin sera interdit d'accès pendant toute la durée des travaux.

##### Article 2

La signalisation de chantier sera mise en place, entretenue et déposée, sous le contrôle du Maire, par la commune.

##### Article 3

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune du FRENEY D'OISANS.

##### Article 4

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou d'affichage la plus tardive. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

##### Article 5

Le Maire, est chargé de l'application du présent arrêté.

##### Article 6

Ampliation du présent arrêté est transmise au service technique.

Fait à Freney d'Oisans, le 01 octobre 2024

Le Maire du Freney d'Oisans  
Christian PICHOU



Pour le Maire,  
l'Adjoint Délégué

Jean Patrick Ougier  
1<sup>er</sup> Adjoint